

Ce même système respecte le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays et leur intégrité territoriale, met un terme à la course effrénée aux armements et favorise principalement l'établissement de relations internationales sur des bases immuables fondées sur la justice, l'égalité et les intérêts communs.

Le principe de préservation et de renforcement de l'indépendance nationale trouve sa pleine expression au plan extérieur dans la politique de non-alignement qui concrétise la volonté de la Révolution algérienne de demeurer libre dans la définition de sa politique et de ses positions conformément aux intérêts du peuple et aux valeurs de solidarité entre les peuples du tiers-monde, loin de toute ingérence, pression ou menace extérieure.

L'accroissement des forces socialistes et démocratiques et le développement de plus en plus conséquent des mouvements de libération qu'ont connus les différentes régions du monde, notamment dans les années cinquante (50) et soixante (60) ont concouru à la réunion des conditions historiques favorables aux questions d'indépendance nationale et de libération économique et sociale des pays du tiers-monde.

Cependant, la grave dégradation qui caractérise actuellement la situation internationale constitue une menace sérieuse pour l'indépendance nationale d'un grand nombre de pays du Tiers-Monde, entrave le processus de progrès et de développement et retarde la marche vers une paix globale, véritable et permanente.

Ces pays ont subi un grand nombre d'opérations d'ingérence et des tentatives d'hégémonie impérialiste qui ont toutes visé les structures de coopération et de concertation dans le tiers-monde, notamment l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) et la Ligue arabe, pour les empêcher d'assumer leur tâche et de défendre les intérêts fondamentaux de leurs membres.

Les résultats de cette grave évolution ont apparu dans les relations internationales sous forme de recrudescence de l'activité impérialiste dans le monde arabe, en Afrique, en Asie et en Amérique latine avec toutes les conséquences induites par les tentatives de domination géopolitique et d'atteinte à la souveraineté et aux aspirations des pays du tiers-monde.

De là, apparaît la mise en place d'un système de sécurité collective comme condition essentielle pour empêcher l'aggravation d'une situation susceptible de mettre en danger la paix dans le monde.

La démarche en vue de réaliser cet objectif s'inscrit dans le cadre des objectifs et principes contenus dans la Charte des Nations unies, car la sécurité des peuples dans le monde et l'instauration d'une paix globale durable sont des objectifs dont la réalisation ne se limite pas à l'établissement d'un équilibre conjoncturel des forces, mais doit s'appuyer sur une concertation internationale qui ne soit pas l'apanage d'un certain nombre de pays qui dictent leur volonté à l'ensemble des pays et peuples du monde.

La mise à l'écart de la majorité des habitants de la planète de toute concertation, outre la poursuite de la course aux armements, conduit, ainsi qu'il est constaté actuellement, à la compétition des grandes puissances en vue d'élargir leurs zones d'influence, de multiplier leurs bases militaires et les points d'appui stratégiques avec tout ce que cela implique, en fait, d'explosion de nouveaux foyers de tension dans diverses régions du tiers-monde. Cette situation expose le tiers-monde à des troubles déstabilisateurs et fait de lui un champ d'expériences qui détruit ses potentialités et un terrain de démonstration de forces pour les grandes puissances.

Cette situation conduit à fermer définitivement la voie à toute concertation internationale véritable souhaitée, menace au plus haut point la détente internationale et consolide la logique de l'affrontement au lieu de celle du dialogue.

Le mouvement des pays non-alignés a eu à présenter un certain nombre de solutions préventives pour éviter ce genre de situation en affirmant sa capacité à adopter une politique responsable pour affronter la tension mondiale et mettre un terme aux conflits internationaux.

Le désordre qui caractérise actuellement le commerce international et le fardeau de l'endettement extérieur supporté par les pays du tiers-monde, menacent les efforts déployés par ces derniers pour leur développement, la promotion de leur économie et l'amélioration de leur niveau de vie.

II — LUTTE POUR L'ETABLISSEMENT D'UN NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL ET COOPERATION SUD-SUD

La lutte menée par les pays du Tiers-Monde, pour répondre aux aspirations de leur peuple a favorisé la clarification de nombreuses et importantes contradictions existant entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés et qui relèvent du souci de ces derniers de maintenir l'ordre économique actuel.

Certains pays industrialisés tentent de faire de leurs aides limitées, une preuve de leur bonne foi dans l'atténuation des souffrances du Tiers-Monde. Cependant, le lien étroit entre la sécurité et la paix dans le monde d'une part, et la réalisation d'un développement équilibré des pays du tiers-monde d'autre part, révèle le peu d'efficacité des tentatives limitées et du traitement superficiel et partiel des situations des pays les plus affectés par la situation actuelle.

La solidarité internationale susceptible de traiter radicalement la situation nécessite une restructuration des relations économiques internationales.

L'histoire inscrira à l'actif du mouvement des non-alignés, qu'il a été le précurseur, à travers le groupe des soixante dix-sept (77) à avoir développé en un corps de doctrine la conceptualisation de la crise économique, à avoir défini la portée et préconisé des solutions dans une démarche cohérente, garantissant